

L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau/

Été 2022

N°29

APRÈS L'ÉTÉ
C'EST LA RENTRÉE !

SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

DOSSIER > Après l'été c'est la rentrée !

P 4

-Reprendre le chemin de l'école

-Réunion de quartier

-Lancement du chantier des logements sociaux

ENVIRONNEMENT > Déchets : la commune appelle à plus de civisme

P 8

HOMMAGE > Au revoir Mariano Corso

P 9

VIE ASSOCIATIVE >

P 9

CULTURE > les chroniques de Claude Dussart

P 11

FOCUS > Mirabeau : alerte sécheresse renforcée

LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >

P 14

COTELUB > La mobilité rurale

P 15

ÉTAT CIVIL >

P 16

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 -13h30>17h00

Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi

Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

E-mail marie.cholvy@mirabeauenluberon.fr

Bibliothèque municipale : jeudi et samedi de 9h00 >12h00.

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

Ramassage des monstres : tous les jeudis. Service gratuit mis en place par la COTELUB. Tel : 04 90 07 48 12

Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis

Transport à la réservation : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : C. Bedel,

ÉDITO



Une petite mise au point

Depuis quelques temps le conseil municipal et moi-même sommes la cible d'accusations de la part de l'association Anticorps 84 en soutien du restaurant « chez Luni ».

Le chef d'accusation de délit de concussion que nous aurions commis a été rejeté le 22 juin 2022 par Madame Florence Galtier, Procureure de la République d'Avignon pour « absence d'infraction » .

Suite à l'oubli de la publication de cette décision sur les réseaux sociaux, mode de communication privilégié de nos accusateurs, le conseil municipal et moi-même avons décidé de vous en faire part dans cet édit.

Nonobstant ces attaques délétères, nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait depuis notre élection, à vous servir avec honnêteté dans l'intérêt de tous sans favoritisme, sans abus de pouvoir pour le bien commun.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'été et une bonne rentrée !

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

mai
2022



Mirabeau Manifestations et son festival de voitures anciennes. Ferrari, Corvette, Lotus et autres bolides ont retenu l'attention des très nombreux visiteurs qui ont pu découvrir près de 80 véhicules

juin
2022



Théâtre Adulte (Ci-dessus)
Gala de danse (ci-dessous)
organisés par Dorémirabeau
400 personnes sur la place du Barry venues applaudir les 50 danseuses et danseurs de l'association.



Mirabeau législatives 2^e tour
1116 inscrits
539 votants 48,29 % Abstention
51,71 %
43 blancs et nuls
Exprimés 496
DE MALEVILLE 263 voix 53%
LOVISOLO 233 voix 47%

Jean-François Lovisolo a été élu député de la 5^{ème} circonscription avec un écart d'environ 600 voix. Nous lui adressons toutes nos félicitations et comptons sur lui pour défendre les intérêts de notre beau Vaucluse.



juillet
2022

15 des élèves de l'école de Mirabeau intégreront la 6^{ème} dès la rentrée prochaine au collège Albert Camus.
Anne-Marie Gimenez Maire Adjointe aux affaires scolaires, a offert à chacun d'eux le cadeau offert par la municipalité en guise de récompense. Madame Margailan directrice de l'école leur a remis un livre « les fables de la fontaine ». L'apéritif a clôturé cette sympathique et traditionnelle manifestation, avec parents et enfants



Fête de fin d'année du groupe des scouts et guides de France du Pays d'Aigues aux abords du nouveau local mis à leur disposition par convention communale

Vide grenier, organisé par Mirabeau Manifestations. 45 exposants et de nombreux visiteurs malgré la chaleur



APRÈS L'ÉTÉ C'EST LA RENTRÉE !

REPRENDRE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Cette année les élèves prendront le chemin de la rentrée scolaire pour faire leur dernière rentrée dans l'actuelle école de Mirabeau, avant son déménagement prévu courant 2023 dans le nouveau groupe scolaire «Mirabeau».

Que propose la municipalité de Mirabeau pour garantir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage, pour les accompagner vers la réussite et favoriser l'épanouissement des élèves ?

Construction d'une nouvelle école, gratuité des transports et des fournitures scolaires, création d'un conseil municipal des enfants, écocitoyenneté.

Etat des lieux avec Anne Marie Gimenez, Maire adjointe en charge des affaires scolaires.

>LE GROUPE SCOLAIRE MIRABEAU

La construction du nouveau groupe scolaire avance. «*Le clos est couvert et les vitres sont mises*» nous informe Michel Trémolo conseiller municipal «*la nouvelle école est un bâtiment durable méditerranéen niveau or ce qui signifie qu'il répond à des exigences environnementales optimum pour le bien-être des enfants mais aussi pour les enseignants et tous les usagers du bâtiment, en assurant des consommations énergétiques minimum.*»

Un contrôle a été fait récemment par un délégué BDM qui a approuvé le chantier et les matériaux biosourcés utilisés. L'emménagement dans la nouvelle école se fera courant 2023.



>GRATUITÉ DES TRANSPORTS ET FOURNITURES SCOLAIRES

L'action municipale en faveur des élèves de Mirabeau a toujours été une des priorités pour la majorité municipale.

-Le conseil municipal a voté cette année encore **la gratuité des transports et des fournitures scolaires**. Cette mesure prend tout son sens cette année avec l'inflation qui sévit. «*Notre volonté est d'aider les familles et préserver leur pouvoir d'achat*» nous explique la Maire -Adjointe.

Pour les élèves de Mirabeau scolarisés en secon-

daire, la commune remboursera l'intégralité de la somme payée à la région sur présentation d'un justificatif. Cette mesure s'applique aussi aux élèves hors dispositif PASS ZOU dans la limite du prix de l'abonnement fixé pour l'année scolaire.

-Pour la gratuité des fournitures scolaires pour les élèves en maternelle et en primaire la Maire Adjointe précise que : «*les enfants viennent avec leur cartable et une trousse tout le reste est pris en charge par la commune*»

>AUX ÂMES CITOYENNES !

FORMONS UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Il était important pour la majorité municipale de créer un conseil municipal des enfants. Ainsi chaque année un nouveau CME siège, élu par les élèves de l'école de Mirabeau. Pour Madame Gimenez ce conseil municipal est essentiel «*Nous pensons qu'il est primordial de faire découvrir aux enfants le rôle d'un maire, leur donner la parole, de les rendre actifs dans la*



vie publique, et enfin de leur apprendre à devenir citoyen engagé et responsable. C'est une bonne chose car à travers les yeux d'enfants le monde est plus joyeux et eux connaissent les besoins et les envies de leurs camarades.»

Devenir des petits élus c'est aussi mieux appréhender l'intérêt général et les premiers pas démocratiques constructifs pour leur devenir d'adulte citoyen. Responsables devant leurs camarades, ils sont à même de réfléchir chaque année à leur action citoyenne sur le plan culturel, social et environnementale comme les opérations «Nettoyons la nature» et la réhabilitation du sentier botanique (photo ci-dessous)



> UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SAIN

Pour accueillir les élèves dans un cadre sain, confortable et sécurisé, toutes les classes ont été équipées d'un capteur de CO2. Cet outil permet de savoir à quel moment aérer une pièce et d'assurer le renouvellement de l'air. Des capteurs seront aussi installés dans le nouveau groupe scolaire. Ils ont été financés par la COTELUB



> AIDE AUX DEVOIRS POUR LES ELEVES DU PRIMAIRE

A l'initiative de la Maire Adjointe un temps d'aide aux devoirs sera proposé à la rentrée, pendant la garderie du soir.

Ce temps d'étude surveillée se fera sous le contrôle du personnel de la garderie.

Non obligatoire l'aide aux devoirs durera trois quarts d'heure après le goûter.

> APPLICATION HELPMII POUR LES COLLÉGIENS UN SOUTIEN SCOLAIRE NOUVELLE GÉNÉRATION PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNE.

Afin de lutter contre le décrochage scolaire et briser les barrières de stress, et ou de timidité que le collégien peut ressentir au sein de sa classe, la société Mathsdrive a mis en place une application/plateforme, application HELPMII, téléchargeable sur smartphone qui apporte un soutien au collégien en situation de blocage durant les devoirs à la maison. Des professeurs habilités expliqueront et aideront les élèves à trouver la solution des problèmes.

La commune, par délibération du 4 juillet 2022 adoptée à l'unanimité, a décidé d'être pionnière pour collaborer avec la société pendant quelques mois et prendre en charge le coût de l'application pour les élèves demandeurs.

Une convention de partenariat a été signée en juillet prévoyant un engagement communal à hauteur de 2500€

La présentation du fonctionnement de l'appli/plateforme fera l'objet prochainement de réunions publiques organisées par la commune.

RÉUNION DE QUARTIER : LE MAIRE À LA RENCONTRE DES MIRABELAINS

Suite aux réunions publiques et manifestations communales annulées, pendant la pandémie, les élus de la majorité n'ont pas pu organiser leurs rendez-vous annuels habituels avec les Mirabelains.

Aussi pour renouer le lien, le maire a eu l'idée de lancer l'opé-

ration réunion de quartier.

Le village sera quadrillé par quartier et chaque foyer recevra un courrier pour les inviter à rencontrer et renouer le dialogue avec les élus. Les habitants pourront aussi évoquer avec les élus, les sujets qui les préoc-

cupent et leur faire part de leurs doléances.

La prochaine réunion de quartier aura lieu fin septembre 2022

DÉMARRAGE DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE QUARTIER DES ESPINASSES



Démarrage
du chantier en
septembre 2023
23 Logements sociaux
15 habitations
en location
8 primo accédants

Vue sur les logements primo-accédants

Dans la zone à urbaniser dite des «Espinasses», le chantier du groupe scolaire avance et la construction des logements sociaux va être lancée à la rentrée vers la mi-septembre selon Monsieur André Quevedo chargé d'opération chez Vallis Habitat. Obéissants aux principes du développement durable et de l'urbanisme écologique imposés par la charte EcoQuartier, les 23 logements sociaux, tout comme le groupe scolaire «Mirabeau», s'intégreront respectueusement dans notre paysage. Pour rappel les logements sociaux se déclineront en 15 logements locatifs sociaux et 8 logements en accession sociale réalisés en partenariat avec l'EPF

et Vallis habitats

Les logements seront livrés fin 2023.

«Ils sont labellisés Bâtiment Durable Méditerranée (BDM) niveau Bronze, engagement de qualité et de respect environnemental», souligne Bernadette Vitale.

Le label BDM garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale. Il permet de favoriser le bioclimatisme, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie pour préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques.



Vue sur les logements locatifs depuis le chemin de la Diligence

«Notre démarche vise à inscrire les projets d'architecture dans leur environnement naturel, culturel et patrimonial»

28.04
architecture

Description du projet

En accord avec la municipalité de MIRABEAU, il a été souhaité la réalisation d'un projet favorisant la mixité des futurs habitants et des produits proposés.

En effet, cette opération mixte est composée de **2 programmes de construction** :

>La réalisation de 15 logements individuels destinés à la location, avec garages, celliers et jardins, implantés au centre de la parcelle avec de larges voies de dessertes.

7 T3 disposeront d'une surface habitable moyenne de 72 m²

8 T4, auront surface habitable moyenne de 85 m²

Les 15 logements bénéficient d'un label PROMOTELEC, d'une certification Habitat Respectueux de l'Environnement RT 2012 - 10%.

(Concrètement, les habitations doivent tenir les objectifs de performance énergétique fixés pour réduire les émissions de CO₂. Pour un logement bas carbone, plus économe en énergie, plus confortable en été lors des fortes chaleurs et plus respectueux de l'environnement !)

>8 logements individuels sous la forme de PSLA (Prêt Social Location-Accession) répartis en 5 T4 et 3 T3.

Nicolas Murisasco , Architecte

Tous les logements seront identiques :
«Nous utiliserons le sable de Vaugines pour le revêtement extérieur des habitations.

Des volets en bois persiennes permettront une ventilation naturelle.

Les toitures disposeront de tuiles romanes et déborderont pour créer une petite génoise»

Les logements seront traversants, ainsi les futurs occupants profiteront d'une double exposition».

Les intérieurs des futures habitations seront ainsi baignés d'une lumière chan-

geante au fil de la journée.

En ce qui concerne la production d'énergie, l'architecte nous informe qu'une pompe à chaleur sera installée. Elle produira une énergie à double service : la production d'eau chaude et le chauffage.

Seul les T4 seront en duplex avec deux salles de bain et une loggia (terrasse abritée)

COMMENT OBTENIR UN LOGEMENT ?

Vous devez vous inscrire sur le site de Vallis Habitat :

www.vallishabitat.fr/demande-de-logement/

Six mois avant la fin du chantier une commission d'attribution (Mairie+Vallis Habitat) se réunira pour gérer les demandes selon des critères requis par le législateur.

SACS-POUBELLES DÉPOSÉS À CÔTÉ DES CONTENEURS : LA COMMUNE APPELLE A PLUS DE CIVISME !

Interpellée par des habitants de Mirabeau excédés de voir les sacs d'ordures ménagères s'entasser et déposés par terre, la majorité municipale de Mirabeau a décidé d'intervenir.

«Il suffit parfois de faire 100 mètres de plus pour déposer vos déchets dans des colonnes enterrées vides» constate le Maire. Les usagers entassent leurs ordures ménagères et font déborder les colonnes qui ne peuvent plus se fermer. Des comportements plus civiques éviteraient les mauvaises odeurs, intensifiées par la chaleur de l'été, qui s'échappent des colonnes ouvertes.

«Les personnes qui s'autorisent cela le feraient-elles aussi si les conteneurs de collecte d'ordures ménagères étaient près de chez eux ?» s'insurge le Maire .

Ce comportement irrespectueux nuit aussi au travail des employés de Cotelub qui vont les ramasser à la main. Faut-il que la commune ouvre les sacs pour retrou-

ver les contrevenants et les convoquer à la mairie pour en parler ? Faut-il envisager de mettre des caméras à chaque point de collecte pour éviter cela ? La municipalité a décidé de se rapprocher des services compétents de la Préfecture pour voir comment mettre en œuvre, dans le cadre des pouvoirs de police spéciale du maire, l'arrêté municipal nécessaire pour lutter contre ces dépôts sauvages et verbaliser les contrevenants. En attendant la commune fait appel à votre civisme et à faire preuve d'un peu plus de savoir-vivre.

La municipalité pointe aussi du doigt les mauvaises habitudes consistant au dépôt des encombrants qui auraient vocation à être conduits au pôle environnement de la COTELUB

Pour rappel

Mirabeau compte 8 conteneurs enterrés :

- 1 au croisement du Rivet
- 1 à l'église
- 2 rue des Aires
- 1 devant la boulangerie
- 2 devant la pharmacie
- 1 pour le lotissement se trouvant face au Proxi

Sur le parking Martial Montagne se situe le pôle tri sélectif qui est destiné à recevoir les papiers, tous les emballages plastiques, briques alimentaires, canettes, boîtes de conserve en aluminium et en acier, cartons, bouteilles, flacons, sacs et films plastiques. (Tous les emballages plastiques, y compris pots de yaourts et barquettes en polystyrène, vont dans la colonne jaune.) Des containers extérieurs quadrillent le village.



ALLO PETITS ENCOMBRANTS ! 04 90 77 00 04

C'est un service gratuit que vous propose la mairie pour enlever les petits encombrants (Tous les lundis !) Il suffit de téléphoner à la mairie, de signifier à Lorraine la nature des encombrants et de les sortir le jour du rendez-vous

Pour les monstres que les services municipaux ne peuvent enlever vous pouvez appeler la Cotelub qui viendra les chercher gratuitement les jeudis
04 90 07 48 12

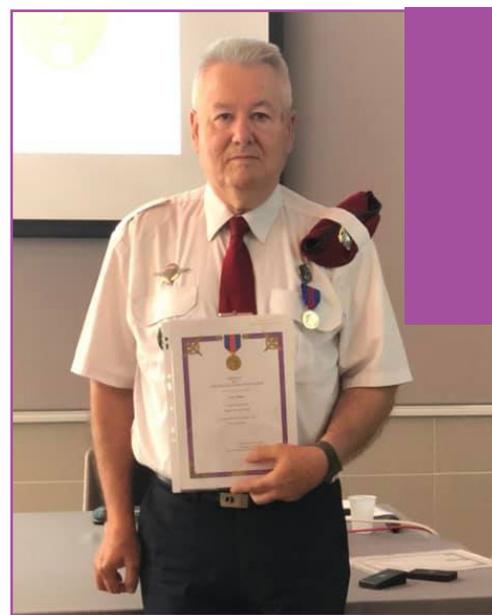
HOMMAGE AU REVOIR MARIANO !

Engagé volontaire à 19 ans, Mariano Corso est affecté en 1960 au 6^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Mont de Marsan et passe quelques mois en Algérie. Après 10 ans d'armée, il devient directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille.

Il a été ensuite Président de l'Union Départementale des Parachutistes et lieutenant colonel de la réserve citoyenne. Mariano Corso a mené des actions de sensibilisation et de soutien en direction des collectivités locales (notamment par l'intermédiaire des élus municipaux «correspondants Défense»), de l'éducation, de l'entreprise, de la jeunesse .

Correspondant local de la Provence à Mirabeau, Maître de cérémonie des 8 mai et 11 novembre, bénévole du CCFF, il a aussi participé à la création de l'Echo de la Fontaine. Il était très actif, plein d'empathie et toujours prêt à participer aux activités municipales et associatives mirabelaines durant des années. *«C'était un homme d'engagement, de devoir et la vie lui avait appris à être fort et rester digne malgré les difficultés.. Il laissera à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme sincère, bon vivant et surtout de quelqu'un sur qui on pouvait compter.»*

(Facebook du Maire)



VIE ASSOCIATIVE

L'ALEM : J'PEUX PAS J'AI KERMESSE

Le 25 juin dernier c'était la fête sur la place du village! Enfants, parents et grands parents s'étaient réunis sur la place du Barry pour participer à la kermesse magnifiquement orchestrée et organisée par la nouvelle Présidente Madame Anais Castaigne et son équipe.

Les Mirabelains ont pu se retrouver avant le début des grandes vacances autour des jeux de leur enfance.

Au programme : lancer de balle, maquillage, château d'eau ...

Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu aussi découvrir d'autres jeux plus singuliers et amusants, faisant appel à la concentration et à l'adresse des joueurs.

Ainsi le jeu de la grenouille qui appartenait à la grand mère d'une des organisatrices de l'ALEM.

Le jeu du billard hollandais ou de la planche trouée ont aussi intrigué les enfants sous le regard amusé des parents.

Chaque stand de jeu avait son écriteau sur lequel les joueurs pouvait lire les règles du jeu et le nombre de points gagnés ainsi que la récompense.

Une buvette était installée, les enfants ont pu goûter et se désaltérer.

La kermesse s'est terminée avec l'annonce des lauréats de la tombola organisée par l'ALEM pour financer leur manifestation.

«Merci aux commerçants de Mirabeau qui se sont mobilisés pour offrir les lots.» nous renseigne la jeune Présidente.

Cet après-midi là n'y avait aucune tablette aucun téléphone et les enfants se sont bien amusés sans jeux vidéos !!



APPEL À PARENTS BÉNÉVOLES

Vous souhaitez rejoindre l'équipe en tant que bénévole ?

Contactez l'association qui fera appel à vous ponctuellement si elle a besoin de renfort.

VAI PITCHOUN : UNE PAGE SE TOURNE

Il y a 43 ans naissait l'association Vai Pitchoun, créée par Madame Evelyne Vermenot alors première adjointe à la Mairie de Mirabeau. Secondée par son mari Maurice Vermenot, trésorier de l'associa-



25 judokas en herbe pour la dernière traditionnelle remise des ceintures après quelques exhibitions des plus grands dans la salle du Barry

tion, ils ont travaillé avec passion pour l'épanouissement sportif et le bien-être des jeunes et des adultes. Ils ont créé de nombreuses activités comme le judo, le yoga ou le qi gong mais aussi le centre aéré fondé en 1994. Suite à ce parcours associatif dynamique et enrichissant aux côtés de leurs adhérents, La présidente et son trésorier nous livrent leurs souvenirs.

Parce qu'il était important «*que les enfants fassent du sport sur place*» Madame Evelyne Vermenot Présidente à l'époque du comité départemental de la Fédération Française d'éducation physique et sportive avait créé en septembre 1989 Vai Pitchoun. Les enfants pouvaient après l'école se rendre à la salle du Barry pour faire de la gymnastique. Puis la section judo est née. Devant le succès de cette activité l'association a créé d'autres cours à Peyrolles et à Meyrargues D'autres activités comme le qi gong et le yoga se sont ajoutées. «*Nous avons eu jusqu'à 58 petits judokas entre 2002 et 2018*» nous a confié Monsieur Maurice Vermenot. «*La Covid a fait des dégâts*» constate le trésorier, «*les inscriptions adultes ont brutalement diminué.*» Aujourd'hui la section qi jong n'existe plus et le judo compte 28 enfants. La section yoga devrait être reprise par Dorémirabeau avec le professeur de yoga M^{me} Faustine Saracco-Roland.

«Nicolas Tchobdrénovitch Président de l'AS Mirabeau

reprendra à la rentrée la section judo». nous informe l'ancienne présidente de l'association qui se réjouit que l'activité perdure.

Un souvenir a marqué plus particulièrement le couple. En 1994 Vai Pitchou a créé le premier centre aéré. Le couple se souvient encore de leur escapade dans la colline de Mirabeau pour camper, entouré de 80 enfants. «*A l'époque la réglementation n'était pas aussi drastique ! Les enfants dormaient dans les tentes et se lavaient à l'eau froide sortie du puits !!*» se souvient avec bonheur l'ancien trésorier. Et puis cet autre souvenir partagé avec son épouse, quand l'école du cirque de Cadenet a fait travailler les enfants pendant 5 jours. Les parents ont pu découvrir avec fierté les progrès et aptitudes de leurs enfants à l'occasion du spectacle final.

Merci encore à vous Monsieur et Madame Vermenot pour votre engagement entier et enthousiaste envers tous les Mirabelains, enfants et adultes

MIRABELCANTO : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Mirabelcanto ce n'est pas fini ! «*Je ne pouvais pas imaginer de voir s'éteindre une si belle initiative qui permet aux enfants de faire de la musique à Mirabeau !*» nous confie le nouveau Président Patrick

Téjas passionné de musique et excellent musicien comme ont pu le découvrir les Mirabelains lors de la fête de la musique en juin dernier. Aidé par Aurélie Gineste, trésorière et par Alexandra Maraval secrétaire, le Président a manifesté sa volonté de reprendre les cours en septembre dans de bonnes conditions et enrichir l'association avec de nouveaux projets. A suivre !



Les sections judo et yoga seront reprises respectivement par l'AS Mirabeau et Dorémirabeau

Ces associations seront présentes à la journée des associations pour toutes informations et inscriptions

Les créneaux de la section judo demeurent inchangés

2 cours seront assurés

le mardi à 17h30 et 18h30

AS Mirabeau-Tel : 67 71 59 11 29

Mail : asmirabeau@hotmail.fr

Dorémirabo-Tel 06 72 63 26 98 Mail : doremirabeau@gmail.com

CULTURE

LES CHRONIQUES MIRABELAINES DE MONSIEUR CLAUDE DUSSART

Les chapelles médiévales de Mirabeau 1239 -1727

Il n'est pas rare de constater que ces monuments à l'architecture rigoureuse, sont souvent désaffectés et même voués à l'indifférence.

Dans nos campagnes on ne trouvera pas d'imposants édifices religieux aux dimensions magistrales et riches en grand décor. On trouvera bien souvent de petits édifices religieux humbles et de petits sanctuaires ruraux construits en générale avec peu de moyens par des artisans locaux.

Les Chapelles sur le territoire de Mirabeau ont été des lieux de pèlerinages et sont d'une extrême simplicité, formées d'une nef unique et d'une abside semi-circulaire, avec des ouvertures peu nombreuses aux dimensions restreintes, qui conviennent particulièrement à un pays lumineux.

Au fur et à mesure des siècles, ces édifices furent imprégnés de prières séculaires qui les rendirent si attachants. Ces humbles lieux de culte de la nuit des temps et qui sont l'âme de notre région doivent nous faire prendre conscience qu'il y a là un patrimoine à sauvegarder et surtout un héritage dont nous devons nous montrer dignes.

La Chapelle et le prieuré Saint-Michel de Béiun,

Cet établissement rural isolé est assez éloigné du centre du village de Mirabeau. Il fut construit probablement avant 1108 par les moines de Saint-André, dédiée à Saint-Michel. Ce prieuré appartenait à l'abbaye de Saint-André de Villeneuve d'Avignon. Lors de sa visite pastorale de la chapelle en 1343 l'archevêque du diocèse d'Aix ordonna les réparations nécessaires.

Elle a été réparée à maintes reprises avant 1353 puis laissée à l'abandon au moment de la désertion du village de 1315 à 1375 due à l'insécurité des incursions répétées de bandes de soldats et de pillards.

L'édifice tomba en ruine. Le bâtiment du prieuré resté inhabité pendant des décennies a subi de

Ces petites chroniques, écrites par M^r Claude Dus-sart, seront publiées dans le bulletin municipal. Elles feront découvrir aux lecteurs des strates d'histoire de notre village. Elles présenteront aussi les principaux monuments et ses hôtes les plus marquants.

Des histoires pour les futures générations ...

nombreux dommages. Seule la chapelle résista mieux à l'usure du temps, grâce à l'entretien de certains habitants restés au village qui venaient dans ce lieu pour prier Saint-Michel pour qu'il leur vienne en aide.

Les archives communales offrent quelques fragments de ces événements passés, mais ne livrent qu'une information succincte. Malheureusement les délibérations de la communauté et les cadastres n'ont pas été conservés avant 1540. Les archives parlent à peine du passage en 1357 des routiers de l'Archiprêtre ou du siège de Pertuis par les troupes royales en 1397.

Les habitants de Mirabeau étaient très attachés à leurs services religieux. Seule la chapelle subsiste encore de nos jours et a été réparée.

Après le rachat vers 1930 par le bureau de bienfaisance de Mirabeau, la chapelle fut de nouveau restaurée, et les pèlerinages, processions et messes se perpétuèrent. La chapelle est un petit édifice très simple qui comporte une nef rectangulaire et un chœur voûté en berceau qui abrite un retable en bois polychrome consacré à Saint-Michel datant de 1653, .



La chapelle Saint-Sépulcre.

(Vestiges).

Il y avait une autre chapelle, (dite de Saint-Sépulcre) dont la construction remonterait peut-être avant le XVII^e siècle, située dans la plaine de Saint-Sépulcre. Les Mirabelains avaient pour coutume de partir en procession de Saint-Pierre jusqu'à la chapelle pour la pentecôte.

En 1727 par délibération du conseil général de la communauté du village et à la demande de Messire de Capis, vicaire de ce lieu, la chapelle dite Le Saint-Sépulcre sera réparée.

Chapelle Notre Dame de la Garrigue.

Cette sobre chapelle de pèlerinage local propriété communale, construite en 1874, semblerait avoir été bâtie sur les vestiges d'une chapelle plus ancienne mentionnée sous le nom de Notre Dame d'Espinasse.

Les vestiges en ruine de cette dernière figure encore au même endroit sur le plan cadastral en 1837. La chapelle actuelle fut restaurée en 1952. Plusieurs ex-voto de cette chapelle ont disparu dont nous avons heureusement l'inventaire.

Travaux de restauration :

Toiture refaite, mur réparé, fenêtres et volets neufs le tout dans les règles de l'art pour respecter les contraintes liées au périmètre protégé du château de Mirabeau.

Près de 30 000 € investis avec le foncier, subventionné à hauteur d'environ 12 000 € par le département.

Dans notre prochain numéro vous découvrirez l'histoire de la Chapelle Sainte Madeleine de Canteperdrix bâtie juste derrière le pont de la Durance, sur un éperon rocheux situé aux abords de la route des Alpes et surplombant la rivière.



FOCUS SÉCHERESSE : ALERTE RENFORCÉE

Depuis le 6 juillet 2022 la commune est passée en sécheresse renforcée et ce jusqu'au 31 octobre 2022.

(Voir arrêté préfectoral du 6 juillet 2022).

Tout le département est en « crise », « alerte » ou « alerte renforcée » selon les secteurs.

Les conséquences sont notamment des restrictions d'usage de l'eau pour les collectivités mais aussi pour les particuliers.

Conformément à l'arrêté, la commune stoppe l'arrosage de l'ensemble de ses pelouses et massifs fleuris jusqu'à nouvel ordre.

Nous nous excusons et nous vous remercions de votre compréhension face à la modification à venir de l'état des espaces verts de notre village qui va en découler.

La fontaine ne coule plus et la limitation de l'arrosage a quelque peu modifié l'aspect de notre village.

Appel à la sobriété :

Chaque catégorie d'utilisateurs doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au maximum sa consommation au strict nécessaire, y compris en dehors des périodes de restrictions.

La CCAS déclenche le Plan Communal de Sauvegarde

- Appel des personnes âgées et vulnérables identifiées sur le registre de la CCAS
- Mise à disposition de packs d'eau
- Les salles climatisées du Conseil municipal et du foyer sont ouvertes aux personnes en souffrance.

Risque extrême de feux de forêt.

Interdiction d'accès et de circulation dans l'ensemble des massifs forestiers du département de Vaucluse depuis juillet 2022

La prévision de danger météorologique d'incendies de forêts étant classée en risque extrême pour la journée, en application de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2015, l'ensemble des massifs forestiers du département de Vaucluse restera fermé et tout accès y sera strictement interdit.

Pour vous tenir informé :

<https://www.vaucluse.gouv.fr/risque-extreme-de-feux-de-foret-maintien-vigilance-a14512.html>



PRÉFET DE VAUCLUSE

Sécheresse 2022

MISE EN APPLICATION DE L'ARRÊTE PRÉFECTORAL DÉPARTEMENTAL DU 6 juillet 2022
Portant sur les restrictions provisoires de certains usages de l'eau sur le département de
Vaucluse

Secteur en ALERTE RENFORCÉE : bassin du Sud-Luberon

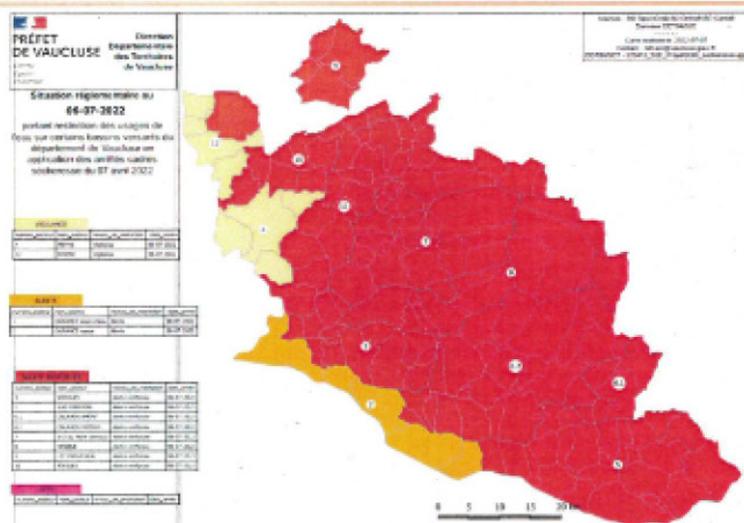
Mesures de restrictions applicables* à l'ensemble des communes concernées

- Les prélèvements d'eau à usages agricoles, industriels, artisanaux, commerciaux et tout autre usage non prioritaire** doivent être réduits de 40 % (moyen de comptage obligatoire avec relevé bimensuel).
- Interdiction d'irriguer et d'arroser les pelouses et les massifs fleuris.
- Interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points, sauf plantations récentes (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an) mais avec une restriction d'horaire de 9 h à 19 h.
- Interdiction d'irriguer les jardins potagers de 9 h à 19 h.
- Interdiction d'arroser les terrains de sport de 9 h à 19 h.
- Interdiction arroser les terrains de golfs. Seul l'arrosage des fairways et des greens de départ sont autorisés sous réserve de respecter une économie d'eau de 60 %.
- Interdiction d'irriguer les cultures agricoles de 9 h à 19 h. Ces mesures de restrictions ne s'appliquent pas pour l'irrigation des cultures par un système d'irrigation localisé de type micro-asperion ou par goutte à goutte, ainsi que pour l'abreuvement des animaux.
- Interdiction de laver les véhicules à titre privé à domicile à l'exception des stations professionnelles équipées d'un matériel de haute pression ou avec un système de recyclage de l'eau ainsi que les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique ainsi que des organismes liés à la sécurité.
- Interdiction de laver les voiries, terrasses et les façades sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.
- Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées (de plus de 1 m³). Cette interdiction ne s'applique pas aux piscines ouvertes au public mais dont la vidange est soumise à autorisation de l'Agence Régionale de santé (ARS).
- L'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert est interdite ainsi que les jeux d'eau sauf ceux en eau recyclée ou en cas d'activation du plan canicule.
- Le remplissage et la vidange des plans d'eau et bassins sont interdits.

* « recommandées » pour les prélèvements réalisés à partir des ressources dites « maîtrisées » dérivant en particulier les eaux de la Durance.
 ** usages prioritaires liés à la santé, la salubrité, la sécurité civile, l'alimentation en eau potable et la préservation des écosystèmes aquatiques.

Communes Concernées Sur Le Bassin Du Sud-Luberon :

Ansouis, Beaumont De Pertuis, Buoux, Cabrières D'Aigues, Cadenet, Cucuron, Grambois, La Bastide Des Jourdans, La Bastidonne, La Tour D'Aigues, La Motte D'Aigues, Lauris, Lourmarin, Mirabeau, Pertuis, Peypin D'Aigues, Puget, Puyvert, Sannes, Sivergues, Saint Martin De La Brasque, Vaugines, Villelaure, Vitrolles En Luberon.



Concernant les prélèvements dans les associations syndicales d'irrigation collectives

En zone d'alerte, les organisations collectives d'irrigation doivent mettre en application un protocole de gestion visant à diminuer de 40 % leurs prélèvements par l'ouvrage de prise. Vous devez vous référer aux instructions données par votre association de canal respective.

Recommandation : absence d'irrigation de 9 h à 19h pour les prélèvements collectifs réalisés à partir des ressources dites « maîtrisées » dérivant en particulier les eaux de la Durance.

Le non respect des mesures édictées expose le contrevenant à une amende de 5^{ème} classe et à des poursuites pénales.
 Site Internet De La Préfecture www.vaucluse.gouv.fr : Politiques Publiques – Environnement, Risques Naturels, Technologique Et Miniers
 Sécheresse – Police De L'Eau.

LIEN SOCIAL/ SOLIDARITÉ

Bernadette Vitale et son équipe, grâce à leur registre «Plan canicule» se sont mobilisées tout l'été pour veiller sur les Mirabelains les plus fragiles. Face à cet été caniculaire, la CCAS a été sur le terrain pour informer et prévenir. (Voir page 12)

La CCAS tient également des permanences sur rendez-vous, ouvertes à tout public pour aider les administrés en matière professionnelle, fiscale, psychologique, familiale, sociale...

Relais d'informations précieuses la CCAS vous accompagne au quotidien.

C'EST DE SAISON ! LE MOUSTIQUE TIGRE ATTAQUE

Avec la chaleur, voici un autre désagrément de saison : les moustiques s'invitent dans les soirées d'été. Et le phénomène se confirme, le moustique tigre prend de plus en plus de place. Venu d'Asie il est apparu en France pour la première fois il y a 18 ans, importé par des voyageurs et il est désormais présent dans le sud de la France et à Mirabeau !

Pour se protéger, les moustiquaires, les vêtements clairs et amples, les courants d'air, que l'on peut créer avec des ventilateurs, sont efficaces. Les répulsifs peuvent aussi nous protéger plusieurs heures.

Partout, supprimez les eaux stagnantes. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes.



MOBILITÉS : DES AIDES POUR LES 16>25 ANS

La Mission Locale de Pertuis est un portail d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Concernant la mobilité des jeunes, difficile dans le milieu rural, la mission locale a lancé le dispositif «Mobilité» afin de les **aider et les accompagner à l'apprentissage de la conduite automobile mais encore à passer leur code de la route gratuitement.**

C'est pourquoi la mission locale de Pertuis a acquis le «Simu TGD». Ce logiciel de simulation permet aux jeunes de s'entraîner au code et à la conduite. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes qui n'ont jamais conduit.

Une aide financière en fonction des revenus peut être alloué pour aider le jeune adulte à payer son permis de conduire.

D'autres ateliers sont proposés par la mission locale comme l'atelier « Code de la route Digischool » Téléchargement de l'application, Inscription sur le site Digischool, activation du compte + démarches administratives ANTS pour obtention du Code NEPH

Mission locale de Pertuis
Résidence Le Belvédère
2 Rue de Croze
84120 Pertuis
Tel : 04 90 09 68 54

MICRO CRÉDIT POUR LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon a signé une convention de partenariat avec la CCAS de Mirabeau qui permettra aux usagers l'accès au microcrédit personnel accompagné.

Il s'agit de mettre en place une offre de microcrédit à l'attention des habitants qui se trouveraient en grave difficulté financière.

Il pourra être accordé à ces personnes, exclues du système bancaire traditionnel, un prêt de 300 à 3000 € sur 1 à 3 ans qui leur permettra de financer une dépense indispensable et éventuellement franchir une étape vers la réinsertion.

> LA MOBILITÉ RURALE, OU LA PROBLÉMATIQUE DES TRANSPORTS SUR NOTRE TERRITOIRE

Les infrastructures des villages de la Cotelub ne ressemblent pas à celles des moyennes et grandes villes. Il n'y a pas de métro, pas de tramway et une faible desserte en transports en commun limite la mobilité.

Suite à la loi AOM votée il y a 2 ans (La Loi d'orientation des mobilités) la Cotelub est investie de la compétence mobilité. Notre communauté de communes travaille sur une stratégie de mobilité durable et moins coûteuse pour faciliter les déplacements des habitants de notre territoire.

L'éloignement des services conduit les ruraux à une très grande dépendance au véhicule personnel. En effet, en zone rurale, tous les déplacements sont majoritairement effectués en voiture, que ce soit pour emmener les enfants à l'école, aller au travail, faire ses courses, ou aller chez le médecin.

C'est sur cette problématique que planche COTELUB depuis fin mars 2021.

A ce titre, elle a composé un comité des partenaires. Celui-ci consiste à échanger une fois par an avec les acteurs socio-économiques et institutionnels volontaires autour des solutions pour développer des formes de mobilité éco-responsable et transformer les dynamiques de déplacement dans une logique de développement durable et d'inclusion sociale et territoriale en limitant les déplacements.

L'objectif de cette nouvelle compétence est de développer des offres de déplacement plus propres et moins coûteuses pour améliorer le quotidien des habitants du territoire du sud Luberon et ainsi limiter l'usage individuel des véhicules. Cette prise de compétence confère à la com-

munauté de communes, la légitimité d'entreprendre tous projets en matière de déplacements (à l'exception des transports en commun et scolaires qui demeurent une compétence de la Région) à l'échelle de son territoire, peu dense mais dont les bassins de vie et d'emploi sont étendus. En tant qu'acteur de la mobilité, Cotelub doit s'adapter au mieux à la forte demande des habitants.

Outre les dispositifs déjà mis en place par Cotelub comme le «rézo pouce» auto-stop organisé ou les points de co-voiturage qui ont vocation à se développer, la grande mutation concerne le vélo et son intégration dans des systèmes multimodaux.

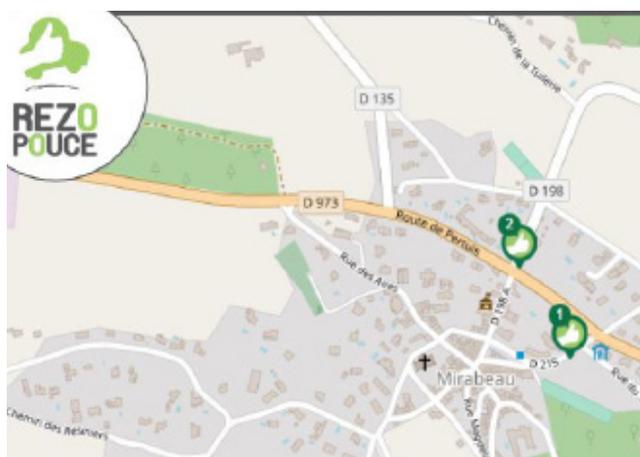
Un parking de covoiturage à Mirabeau

Les services techniques de COTELUB ont fini le plan du parking de covoiturage de Mirabeau. Les travaux vont bientôt être lancés.

Le Président de notre intercommunalité nous informe qu'à la rentrée une réunion autour de la réouverture de la gare de Mirabeau est programmée.

En milieu rural, les distances à parcourir entre le domicile et les services du quotidien, ou le travail, sont bien plus grandes qu'en ville. Réalisés en voiture, ces trajets engendrent des dépenses très conséquentes (carburant, assurance, amortissement et entretien du véhicule compris), qui sont plus élevées qu'en zone urbaine.

Source Insee



Rézo pouce à Mirabeau

Les élus de l'opposition ne nous ont pas transmis leur tribune pour cette parution du magazine municipal

INFO DERNIERE MINUTE

FRANCE SERVICE À MIRABEAU.

Tous les services publics à portée de main
Un conseiller vous reçoit et vous accompagne
en Mairie le mardi et le jeudi 9h00>12h00



- Immatriculation de véhicule
- APL
- carte grise, permis de conduire
- RSA,
- impôts,
- accès à vos services en ligne.....

Vous pouvez aussi solliciter les services d'un conseiller pour :



SENIORS / INFORMATIQUE

Ateliers d'informatique pour les séniors

2022 -2023

Les inscriptions sont ouvertes !



Vous souhaitez découvrir l'informatique ?
Nous organisons des ateliers gratuits destinés aux séniors débutants.

Venez vous initier avec nos bénévoles !



CONTACT & INFORMATION :

Centre Social et Culturel l'Aiguier
rue du Parc - La Tour d'Aigues
04 90 07 23 00
E-mail: seniorsnum@gmail.com



Toute l'actualité de votre village

Attention !

Pour continuer de recevoir l'Echo mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)

- Le site de la commune mirabeaunluberon.fr
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Grâce à tous ces supports de communication vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir !

Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire *

S'INSCRIRE

ÉTAT CIVIL : 30 AVRIL 2022 > 30 JUILLET 2022

Ils nous ont quitté

Mme BRUNET Marie-Louise (épouse VACHIER)
décédée le 30 Avril 2022
Mme NÈGREYvonne (veuve ENFOUX)
décédée le 18 Juillet 2022

Ils sont nés

AUBERGIER Valentin né le 9 Mai 2022
(L'Echo de la Fontaine ne publie que les déclarations de naissances des enfants autorisées par les parents.)

Ils se sont mariés

M^{elle} OLIVEIRA Angélique et M. GIVRY Luc 25 Juin 2022
M^{elle} CHATELON Blanche-Cécile et M. OLIVIER Paul 16 Juillet 2022
M^{elle} FILIPPUTTI Déborah et M. FONTAINE Lionel 23 Juillet 2022
M^{elle} GIACALONE Delphine et M. HENNEGRAVE Vincent 30 Juillet 2022